



République du Bénin
Département du Couffo
Commune de Dogbo

☎ : 01 Dogbo ☎ : 229 22 46 31 83 ☎ : 22 46 31 54
Email : comdogbo@yahoo.fr ☎ : http://www.mairiedogbo.com
N° INSAE 4917510313765

ARRETE

ANNEE 2021 N° 63 / 32 / MD / SG / SAG-DRH

PORTANT NOMINATION DES CHEFS DE DIVISIONS DE LA MAIRIE DE DOGBO.

LE MAIRE

- Vu la loi n°90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin telle que modifiée par la loi N°2019-40 du 07 novembre 2019 ;
- Vu la loi N°97-028 du 15 Janvier 1999 portant organisation de l'Administration Territoriale de la République du Bénin ;
- Vu la loi N°97-029 du 15 Janvier 1999 portant organisation des Communes en République du Bénin ;
- Vu la loi N°98-007 du 15 janvier 1999 portant régime financier des communes en République du Bénin ;
- Vu la loi 2015-18 du 1^{er} septembre 2017 portant statut général de la fonction publique ;
- Vu le décret N°2001-412 du 15 Octobre 2001 portant statut du Secrétaire Général de Mairie ;
- Vu l'arrêté N°06/060/PDC/SG/STCCD/SA du 02 juin 2020 portant constatation des résultats de l'élection du Maire et des Adjointes au Maire de la Commune de Dogbo ;
- Vu l'arrêté N°63/018/MD/SG/DSP-SASP du 29 mars 2021 portant organisation, attributions et fonctionnement des services la Mairie de Dogbo ;
- Vu l'arrêté 2021 N°6/015/PDC/SG/STCCD/SA du 07 avril 2021 portant approbation de l'arrêté N°63/018/MD/SG/DSP-SASP du 29 mars 2021 portant organisation, attributions et fonctionnement des services de la Mairie de Dogbo

Considérant les nécessités de services

ARRETE :

Article 1^{er} : les fonctionnaires territoriaux dont les noms sont consignés dans le tableau ci-après, sont nommés Chef de Division à la Mairie de Dogbo.

Il s'agit de :

N°	NOM et PRENOMS	STATUT	GRADE	FONCTION
01	TOSSOU Véronique	PSA	D3-8	Chef Division Relation avec les usagers
02	AMETONOU K. B. Innocent	SSF	B1-5	Chef Division de la Comptabilité des Matières
03	ETCHOU Y. Vincent	PSA	D3-10	Chef Division de la transmission Radio
04	GAGA Jean Marie	SSA	B1-6	Chef Division des Affaires Environnementales et du Registre Foncier Urbain
05	SEHONOU Albert	SSA	B3-10	Chef Division des Affaires Domaniales et Foncières

06	TOSSA Louise	SSF	B3-2	Chef Division du Budget, de la Comptabilité et de la Régie d'Avances
07	SODJINOU K. Nestor	SST	B1-6	Chef Division de la Structure Marchande et de la Régie des Recettes
08	AMOUZOUN Robert	SSA	B3-4	Chef Division de l'Hygiène, de la Salubrité et de l'Eau
09	SEMADEGBE G. Adèle	SSA	B3-6	Chef Division des Affaires Sociales, Sportives, Sanitaires, Culturelles et Religieuses
10	MEDEZANGBE H. Jocelin	ASA	A3-2	Chef Division de la Planification et du Développement Local
11	ASSOGBA Yves	SST	B3-3	Chef Division des Etudes, de l'Electricité et des Constructions

Article 2 : Le présent arrêté qui abroge toutes dispositions antérieures contraires prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistré et publié partout où besoin sera.

Fait à Dogbo, le 01/06/2021

Le Maire,



[Signature]
Magloire AGOSSOU

AMPLIATIONS : PDC

01,SG 01,TC 01,Chefs Services 06,Intéressés

11,CC

25 ;Affichage

01